

Mouvements bruts de l'emploi et activités internationales des entreprises

Ch. Piette
M. Pisu^(*)

Introduction

En raison du degré d'ouverture élevé de l'économie, il est généralement admis que l'évolution de l'emploi en Belgique est largement affectée par les échanges commerciaux et par les décisions stratégiques des entreprises multinationales qui y sont établies. Cette question se pose actuellement avec davantage d'acuité, dans un contexte marqué par une implication accrue de pays à bas coûts salariaux sur les marchés internationaux, et par l'attrait qu'ils exercent sur les investisseurs étrangers.

Le présent article résume les résultats d'une étude empirique menée sur ce sujet. La principale originalité de celle-ci réside dans le fait qu'elle a été réalisée au moyen d'une base de données microéconomiques, qui regroupe des informations portant individuellement sur les entreprises non financières établies sur le territoire belge. Elle comprend diverses données extraites de comptes annuels déposés à la Centrale des bilans et d'autres informations, également collectées par la Banque nationale de Belgique, relatives au commerce international de biens et aux investissements directs étrangers (IDE).

Un avantage lié à l'utilisation de données microéconomiques est qu'elles permettent de tenir compte de l'hétérogénéité des entreprises. Même au sein de secteurs délimités d'une manière très fine, d'importantes disparités entre les entreprises peuvent en effet être mises au jour. En particulier, de telles données permettent d'analyser l'évolution de l'emploi en opérant une distinction entre les gains d'emplois attribuables à certaines entreprises et, simultanément, les pertes imputables à d'autres.

Ces variations brutes de l'emploi, qui tendent à être largement plus élevées que les variations nettes, ne peuvent pas être appréhendées par les statistiques agrégées, telles celles issues des comptes nationaux. Leur prise en compte revêt une certaine importance, dans la mesure où elles sont caractéristiques du redéploiement de la main-d'œuvre entre les entreprises dans le cadre des mutations de l'activité économique. Outre l'impact du commerce international et des IDE sur le niveau de l'emploi dans les entreprises belges, cette étude s'attache à évaluer leur rôle dans ce processus.

L'article est structuré comme suit. La 1^{ère} section fournit une brève description de la base de données utilisée, ainsi qu'un aperçu de la population d'entreprises qu'elle couvre. La 2^e section vise à rendre compte de l'importance des activités internationales au sein de cette population, tant en matière de commerce extérieur qu'en matière d'investissements directs. L'impact de ces activités sur l'évolution de l'emploi est évalué dans un premier temps au moyen de statistiques descriptives dans la section 3. La robustesse de ces résultats est ensuite vérifiée sur la base d'une analyse économétrique dans la section 4. Les principaux enseignements de l'étude sont synthétisés dans la conclusion.

^(*) Les auteurs remercient Luc Dresse pour ses précieux conseils. Ils tiennent également à remercier Roger De Boeck, Jean-Marc Troch, Jean-Marie Van den Berghe et George Van Gastel, ainsi que les services Analyse Microéconomique et Statistiques Extérieures de la Banque nationale de Belgique pour l'aide inestimable qu'ils leur ont apportée lors de la mise au point de la base de données utilisée pour cette étude.

1. Description des données

La base de données utilisée pour cette étude a été constituée au départ de trois sources d'informations rassemblées par la Banque dans le cadre de ses missions statistiques et d'intérêt général, et traitées dans le respect de leur caractère confidentiel. Ces trois sources sont :

- les comptes annuels déposés à la Centrale des bilans par les entreprises de droit belge, desquels sont extraites les données relatives au nombre de salariés exprimé en équivalents temps plein (ETP), à la productivité et à la rentabilité ;
- les résultats de l'enquête sur les investissements directs. Conduite chaque année depuis 1997 par la Banque, celle-ci recense les sociétés détenant au minimum 10 p.c. du capital d'une entreprise non résidente ou détenues à hauteur du même pourcentage par une entreprise étrangère. Elle permet ainsi de distinguer les établissements en Belgique d'entreprises étrangères et les multinationales belges – c'est-à-dire les entreprises qui possèdent des participations dans des sociétés étrangères sans être elles-mêmes détenues par un actionnaire étranger – des entreprises n'ayant aucun lien d'investissement significatif avec des non-résidents ;
- les données du commerce extérieur, que la Banque collecte depuis janvier 1995 pour le compte de l'Institut des Comptes Nationaux. Couvrant les échanges de biens entre la Belgique et le reste du monde, elles permettent d'identifier les entreprises impliquées dans le commerce international.

Au total, six groupes mutuellement exclusifs d'entreprises ont été constitués pour les besoins de l'analyse, à savoir les établissements d'entreprises étrangères et les multinationales belges; puis, parmi celles qui n'ont pas de relation d'IDE, les entreprises exportatrices, les entreprises importatrices, et celles à la fois exportatrices et importatrices; enfin, les entreprises dites « purement locales ». Il convient cependant de noter que les établissements d'entreprises étrangères et les multinationales belges sont, dans la plupart des cas, également exportateurs et/ou importateurs de biens.

Compte tenu de la disponibilité des données, l'analyse porte sur une période débutant en 1997, soit l'année pour laquelle l'enquête sur les investissements directs a livré ses premiers résultats, et se terminant en 2005.

Pour l'année 2005, quelque 316.360 entreprises belges ont déposé des comptes annuels auprès de la Centrale des bilans. L'analyse porte toutefois sur les entreprises qui emploient au minimum un salarié à temps plein ou à temps partiel, qui sont les seules pertinentes pour expliquer l'évolution de l'emploi salarié. Ainsi, le nombre d'entreprises prises en considération s'élève à environ 138.000.

Il importe de noter que les statistiques agrégées pouvant être établies sur la base de cette population d'entreprises ne sont pas entièrement comparables avec d'autres sources, en particulier les comptes nationaux. Alors que les données de la Centrale des bilans ne concernent que

TABLEAU 1 VENTILATION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION D'ENTREPRISES
(pourcentages du total, sauf mention contraire)

	Nombre d'entreprises		Emplois en ETP		<i>p.m.</i> Nombre de salariés selon les comptes nationaux ⁽¹⁾	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005
Agriculture, pêche et extraction	1,9	2,1	0,8	0,9	1,2	1,3
Industrie manufacturière	14,6	11,4	35,0	28,5	29,9	25,1
Recyclage, infrastructures et construction	13,7	13,4	11,0	10,5	10,1	9,5
Services	69,6	73,0	53,1	60,0	58,7	64,1
Commerce de gros et de détail	33,9	31,2	20,1	21,3	19,2	20,9
Autres services	35,6	41,9	33,0	38,8	39,5	43,2
Total	100	100	100	100	100	100
<i>p.m.</i> Nombre total (en milliers)	109	138	1.655	1.848	2.094	2.283

Sources : ICN, BNB (Centrale des bilans).

(1) L'emploi salarié dans les administrations publiques, les services non marchands et les institutions financières a été exclu de manière à obtenir une couverture sectorielle analogue à celle des données de la Centrale des bilans.

les entreprises non financières, les comptes nationaux portent également sur les entreprises financières, ainsi que sur les services non marchands et les administrations publiques. Par ailleurs, les données des comptes nationaux relatives à l'emploi salarié sont établies sur la base des données de la sécurité sociale. Enfin, les statistiques des comptes nationaux ne sont pas exprimées en termes de nombre d'emplois en équivalents temps plein, à l'inverse des chiffres relatifs à l'emploi dont il a été fait usage dans cet article.

En dépit de ces différences méthodologiques, l'agrégation des données microéconomiques présente des similitudes avec les statistiques des comptes nationaux, qui se reflètent notamment dans la répartition sectorielle de l'emploi. D'après les deux sources, les activités de services représentent la majorité de l'emploi salarié en Belgique. En 2005, elles représentaient 73 p.c. du nombre d'entreprises et 60 p.c. des salariés en ETP selon les données microéconomiques, contre 64,1 p.c. du nombre de salariés suivant les comptes nationaux. En termes d'emploi salarié, l'importance des entreprises de commerce est en outre non négligeable. Pour leur part, les entreprises industrielles correspondent à 11,4 p.c. du nombre total d'entreprises. Avec une contribution de 28,5 p.c. de l'emploi salarié en ETP selon les données microéconomiques, et de 25,1 p.c. selon les comptes nationaux, elles sont toutefois en moyenne de plus grande taille que les entreprises de services.

En outre, comme pour les comptes nationaux, la comparaison des chiffres de 2005 avec ceux de 1997 met en exergue la réduction de l'emploi dans l'industrie manufacturière, d'une part, et l'importance croissante des activités de services, d'autre part. De fait, la part de l'industrie dans le total du nombre de salariés du secteur marchand a reculé de 6,5 points de pourcentage suivant les données microéconomiques et de 4,8 points selon les comptes nationaux. Sur la base de ces similitudes, il apparaît que des données microéconomiques, comme celles employées ici, peuvent fournir des éléments d'explication à des phénomènes observables au niveau macroéconomique et ce, même si leur couverture n'est pas entièrement identique à celle des statistiques les plus couramment utilisées.

Trois branches d'activité principales sont considérées dans la présente étude, en raison de leur implication significative dans le commerce international et/ou dans les relations d'IDE.

Les entreprises de l'industrie manufacturière et celles du commerce réalisent ensemble quelque 90 p.c. des exportations et des importations de marchandises. L'industrie domine du côté des exportations, avec une part de 67 p.c. contre 25,3 p.c. pour le commerce. S'agissant des importations, la répartition entre les deux branches d'activité est plus équilibrée, avec une part de 45,8 p.c. pour l'industrie manufacturière et de 42,8 p.c. pour le commerce, en raison du rôle des entreprises de cette dernière branche dans l'acheminement de biens produits à l'étranger et destinés à satisfaire la demande en Belgique.

TABLEAU 2 VENTILATION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE BIENS ET DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

(données pour 2005 ; pourcentages du total)

	Commerce extérieur		Encours des investissements directs étrangers ⁽¹⁾	
	Exportations	Importations	de la Belgique	en Belgique
Agriculture, pêche et extraction	0,5	0,2	1,2	2,2
Industrie manufacturière	67,0	45,8	24,7	19,2
Recyclage, infrastructures et construction	4,9	8,4	2,7	2,9
Services	27,6	45,5	71,3	75,6
Commerce de gros et de détail	25,3	42,8	5,3	8,2
Autres services	2,3	2,8	66,1	67,4
dont: centres de coordination	0,0	0,0	33,1	28,7
Total	100	100	100	100

Source : BNB.

(1) Hors ceux attribuables aux établissements de crédit ; y compris les capitaux propres détenus via des liens d'appartenance indirects et les prêts interentreprises.

L'implication des autres entreprises de services dans le commerce international de biens (importations de biens d'équipement, etc.) est marginale. Par ailleurs, il n'existe pas de données microéconomiques concernant le commerce international de services. Toutefois, ce dernier demeure limité au regard du commerce international de biens: selon les statistiques de la balance des paiements, il représentait 17 p.c. des flux commerciaux entre la Belgique et le reste du monde au cours de la période 1997-2005. En revanche, les activités de services autres que le commerce, notamment les centres de coordination, sont à l'origine de la majeure partie des encours des entrées et des sorties d'IDE de la Belgique. C'est pourquoi elles sont prises en considération dans la présente étude.

Les trois branches d'activité – industrie manufacturière, commerce et autres services – seront en outre traitées de manière distincte, les interactions entre le commerce international, les IDE et l'emploi étant déterminées par des facteurs spécifiques à chacun d'entre eux. En particulier, alors que la branche du commerce se limite le plus souvent à un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, les entreprises industrielles ont la possibilité de sous-traiter une partie de leur production à l'étranger ce qui peut avoir des répercussions plus importantes en termes d'emploi dans le pays d'origine. La décision de disposer de filiales à l'étranger est principalement motivée par la volonté de desservir des nouveaux marchés dans le cas du commerce. Pour les entreprises industrielles et certaines entreprises de services, elle peut également résulter de la recherche de meilleures conditions de production, en délocalisant une partie de leur chaîne de valeur ajoutée.

2. Les entreprises actives sur les marchés internationaux

2.1 Concentration des activités internationales

Les statistiques agrégées établies sur la base des données microéconomiques permettent d'opérer une distinction entre les entreprises purement locales, les entreprises exportatrices et/ou importatrices, les multinationales belges et les établissements d'entreprises étrangères. Il en ressort qu'un nombre relativement restreint d'entreprises exercent l'une ou l'autre forme d'activité internationale via le commerce ou les investissements directs. Toutefois, ces entreprises présentent une taille importante en termes d'emploi.

Les entreprises purement locales représentent un peu plus de 80 p.c. de la population. Néanmoins, cette proportion varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Dans l'industrie et le commerce, les entreprises orientées uniquement vers les marchés locaux correspondent à respectivement 58,7 et 65,4 p.c. du total. En revanche, elles dominent largement – à hauteur de 92,8 p.c. – les autres activités de services, notamment en raison de l'importance des services aux personnes (Horeca, etc.) et aux entreprises.

Les chiffres relatifs à l'industrie manufacturière reflètent en outre la fragmentation internationale de la chaîne de production. Les entreprises qui réalisent à la fois des exportations et des importations représentent 21,2 p.c. du nombre total des entreprises industrielles, tandis que les entreprises uniquement exportatrices ou uniquement

TABLEAU 3 VENTILATION PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES
(données pour 2005; pourcentages du total)

	Total		Industrie manufacturière		Commerce de gros et de détail		Autres services	
	Nombre d'entreprises	Emplois en ETP	Nombre d'entreprises	Emplois en ETP	Nombre d'entreprises	Emplois en ETP	Nombre d'entreprises	Emplois en ETP
Entreprises purement locales . . .	80,3	35,9	58,7	10,8	65,4	27,0	92,8	51,5
Entreprises exportatrices	3,6	3,1	7,0	2,7	5,8	5,3	1,6	2,1
Entreprises importatrices	6,9	7,6	8,4	5,0	14,0	12,4	2,5	5,7
Entreprises exportatrices et importatrices	7,6	17,8	21,2	30,0	13,4	25,4	1,6	7,5
Multinationales belges	0,3	10,2	1,0	10,9	0,2	7,7	0,3	13,6
Entreprises étrangères	1,3	25,3	3,6	40,6	1,2	22,2	1,2	19,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

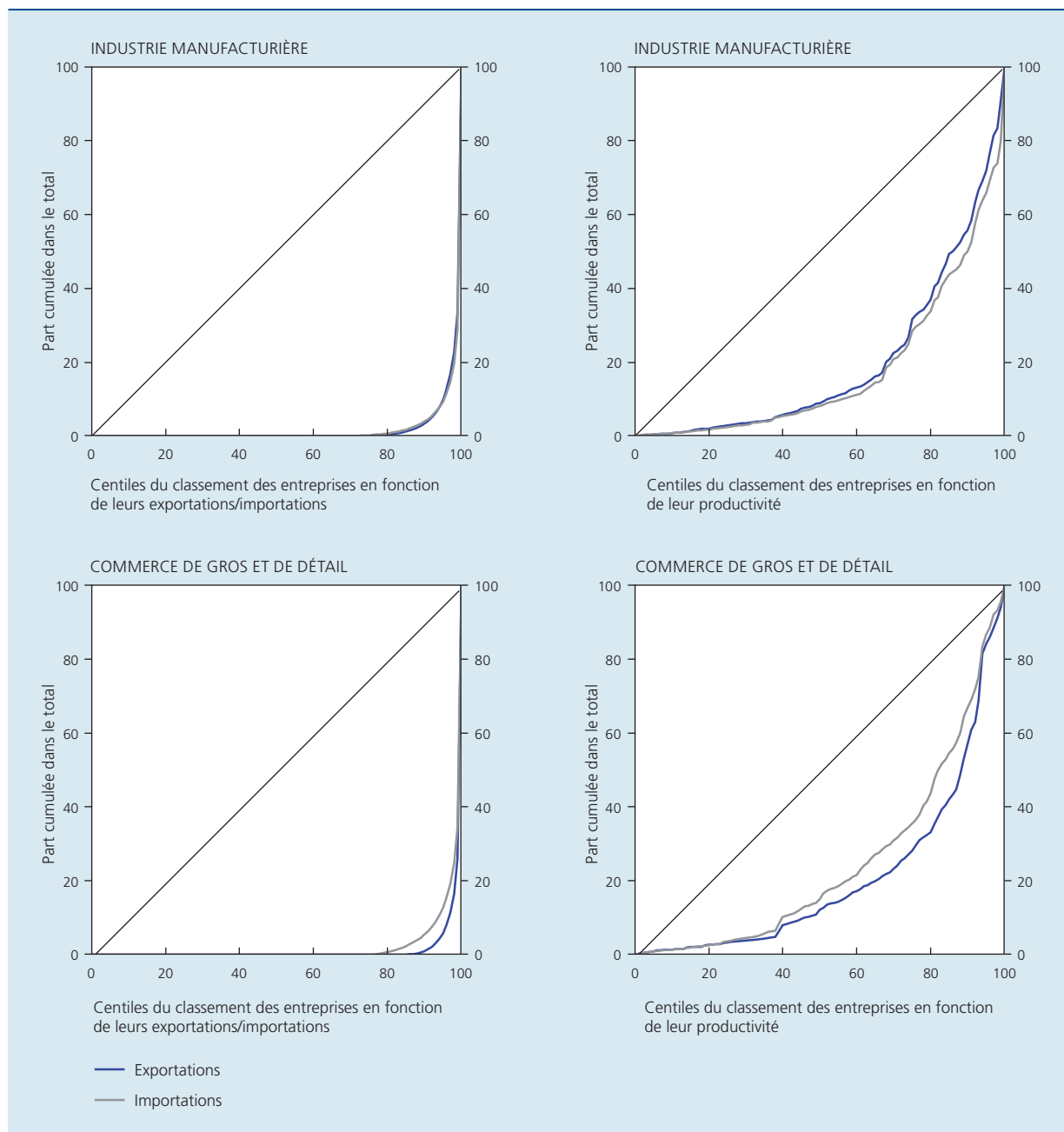
Source: BNB.

importatrices n'en représentent respectivement que 7 et 8,4 p.c. Les entreprises uniquement importatrices sont plus nombreuses dans le secteur du commerce, en raison du rôle de ces entreprises dans l'acheminement de biens de consommation destinés au marché local.

Les entreprises actives sur les marchés internationaux emploient en moyenne plus de salariés, ce qui reflète l'importance relativement plus grande qu'elles revêtent

dans l'économie belge. C'est particulièrement le cas des établissements d'entreprises étrangères qui, bien que ne totalisant que 1,3 p.c. du nombre d'entreprises, occupent 25,3 p.c. des salariés des entreprises résidentes. Leur poids est le plus élevé dans l'industrie manufacturière, où ils représentent 40,6 p.c. de l'emploi. Une grande partie de l'emploi dans le commerce et dans les autres services leur est également imputable.

GRAPHIQUE 1 CONCENTRATION DES FLUX COMMERCIAUX PARMIS LES ENTREPRISES LES PLUS PRODUCTIVES (résultats pour 2005)



Le fait que les relations commerciales et d'investissement avec l'étranger ne concernent qu'un nombre restreint d'entreprises se traduit également par un degré de concentration élevé du volume des exportations et des importations de la Belgique. La concentration des flux commerciaux des deux secteurs dans lesquels ils sont significatifs, à savoir l'industrie manufacturière et le commerce, peut être illustrée au moyen de courbes de Lorenz.

Dans les deux secteurs considérés, plus de 90 p.c. des échanges extérieurs de marchandises sont le fait de moins de 10 p.c. des entreprises. Ce sont d'ailleurs essentiellement les entreprises les plus productives qui sont actives dans ce domaine. Dans l'industrie, les entreprises situées dans le dernier décile du classement établi en fonction des niveaux de productivité ont réalisé, en 2005, 44 p.c. des exportations et 50 p.c. des importations. Un phénomène semblable est également observable dans le secteur du commerce, où la concentration des importations est toutefois moins prononcée que dans l'industrie.

2.2 Particularités des entreprises actives sur les marchés internationaux

Plusieurs études empiriques confirment que les entreprises les plus productives sont aussi les plus actives sur les marchés internationaux et la littérature théorique en explique les raisons.

Fondée sur une approche microéconomique, selon laquelle des entreprises présentant des caractéristiques hétérogènes peuvent coexister au sein d'une même branche d'activité en raison d'une concurrence imparfaite sur les marchés de biens, les modèles théoriques prédisent que seules les entreprises les plus productives sont susceptibles de faire face aux coûts liés à l'accession aux marchés étrangers⁽¹⁾. Dans le cas des exportations, ces coûts découlent notamment des études de marché, de la recherche de partenaires en vue de mettre en place un réseau de distribution, de la nécessité d'adapter les produits aux préférences locales ou de les rendre conformes aux normes de qualité étrangères, etc. Dans le cas des importations, l'existence de coûts fixes résulte par exemple de la recherche de fournisseurs étrangers. Outre ces différents coûts fixes, le commerce international de marchandises entraîne un certain nombre de coûts variables liés notamment au transport des marchandises et aux tarifs douaniers – qui peuvent être évités grâce à des investissements directs, en établissant des unités de production à proximité des marchés à desservir. En règle générale, les coûts afférents aux investissements directs sont plus élevés que ceux liés aux exportations, puisqu'ils

concernent soit la création d'une ou plusieurs filiales à l'étranger, soit l'acquisition de participations dans des sociétés existantes. Pour cette raison, les modèles théoriques prédisent que, lorsque l'opportunité de vendre une partie de leur production à l'étranger se présente, les entreprises les plus productives, qui disposent des ressources financières les plus importantes, le feront par le biais d'investissements directs et celles dont la productivité se situe à un niveau intermédiaire en exportant. Les entreprises les moins productives, quant à elles, ne resteront actives qu'à l'échelon local.

Du point de vue empirique, l'utilisation de données microéconomiques pour le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Allemagne, notamment, a permis de montrer, sur la base de la distribution de la productivité du travail propre à chaque catégorie d'entreprises, que les multinationales sont en général plus productives que les entreprises exportatrices, celles-ci étant elles-mêmes plus productives que les entreprises purement locales⁽²⁾.

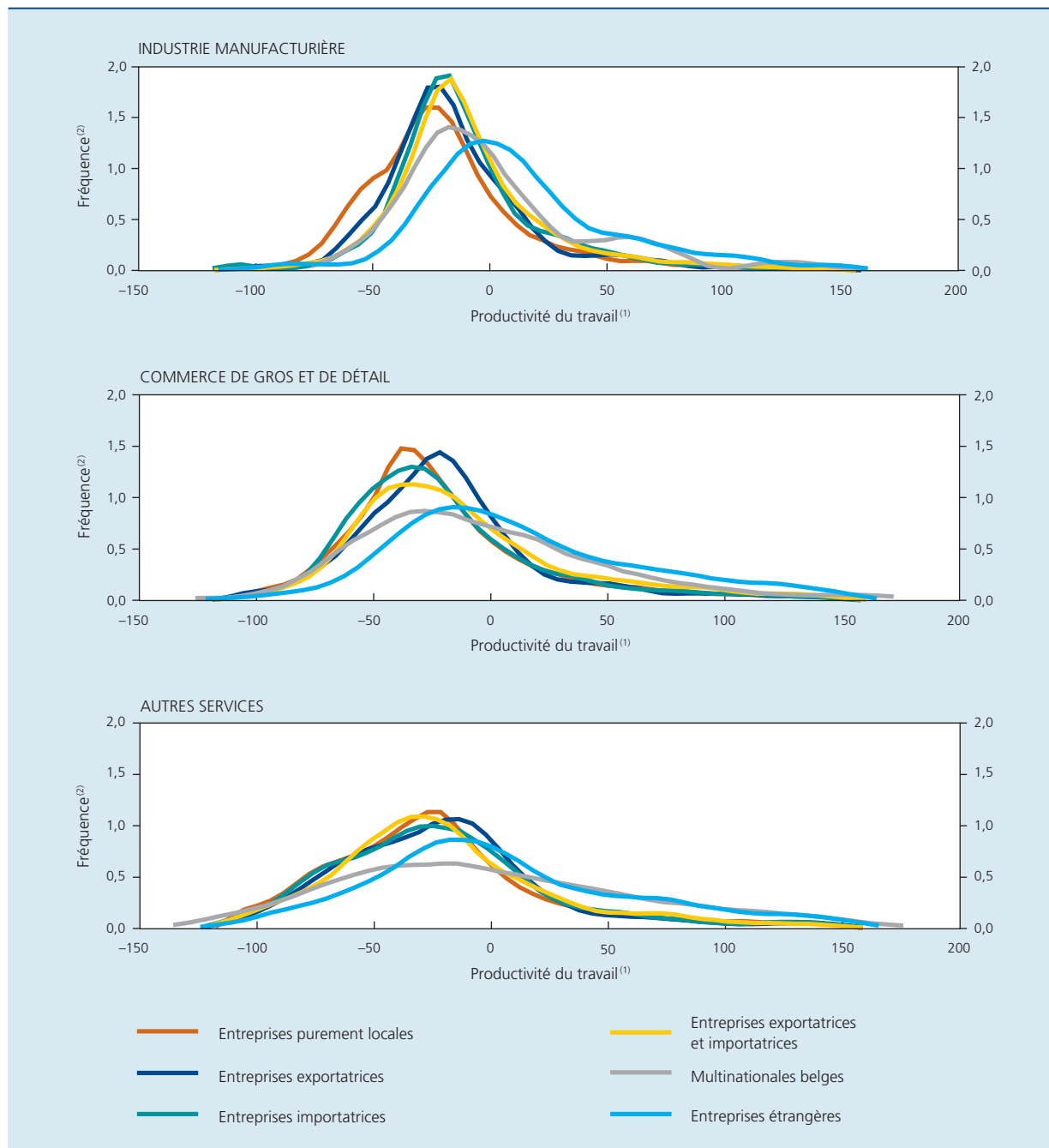
Une analyse similaire a été effectuée à partir des données disponibles pour la Belgique. À cet égard, il convient de noter que, grâce à l'utilisation des données de la Centrale des bilans, la population des entreprises couvertes est beaucoup plus large que celle des échantillons utilisés dans les études portant sur les autres pays. La distribution de la productivité du travail propre à chaque catégorie d'entreprises a été reproduite séparément pour l'industrie manufacturière, le commerce et les autres services. Une telle approche permet de tenir compte de l'hétérogénéité des entreprises appartenant à une même catégorie, le niveau de la productivité y variant en effet fortement. Du fait de cette hétérogénéité, des indicateurs plus conventionnels, comme la productivité moyenne ou médiane, seraient peu représentatifs.

Dans l'industrie manufacturière, les distributions de la productivité du travail présentent une hiérarchie assez nette. Avec des courbes de distribution déphasées vers la droite par rapport à celles des autres catégories d'entreprises, les établissements d'entreprises étrangères et les multinationales belges se caractérisent par un avantage de productivité significatif. Ils sont suivis par les entreprises à la fois exportatrices et importatrices ainsi que par les entreprises uniquement importatrices, dont les courbes de distribution se confondent. Ces dernières possèdent un avantage productif sur les entreprises uniquement exportatrices. Enfin, les entreprises purement

(1) Cf. notamment Melitz (2003), Helpman, Melitz et Yeaple (2004) ainsi que Kasahara et Laphan (2007).

(2) Cf. Girma, Kneller et Pisu (2005) pour le Royaume-Uni, Girma, Gorg et Strobl (2004) pour l'Irlande ainsi que Arnold et Hussinger (2005) pour l'Allemagne.

GRAPHIQUE 2 DISTRIBUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES
(résultats pour 2005)



Source : BNB.

(1) Valeur ajoutée par équivalent temps plein, en milliers d'euros; écart entre le résultat de l'entreprise et la productivité moyenne de la branche (NACE à deux chiffres) à laquelle elle appartient. Par souci de clarté, les entreprises se situant en dessous du 5^e centile et au-dessus du 95^e ne sont pas représentées dans les distributions de la productivité.

(2) Exprimée en pourcentage.

locales apparaissent comme étant les moins productives. La productivité plus élevée des établissements d'entreprises étrangères et des multinationales belges est aussi très nette dans le secteur du commerce de gros et de détail. Il est toutefois plus difficile d'y déceler un ordre

hiérarchique clair entre les niveaux de la productivité des autres catégories d'entreprises, les courbes de distribution étant relativement proches. Un tel profil se retrouve parmi les entreprises opérant dans les autres activités de services.

De façon générale, la manière dont les niveaux de la productivité du travail des entreprises belges se démarquent les uns par rapport aux autres est cohérente avec les résultats déjà obtenus pour d'autres pays. Cette constatation concerne principalement les établissements d'entreprises étrangères et les multinationales belges, ce qui tend à confirmer que les coûts fixes liés aux investissements étrangers sont supérieurs à ceux liés au commerce extérieur. L'absence de hiérarchie claire entre les distributions de la productivité des autres catégories d'entreprises dans le commerce et dans les autres activités de services, peut quant à elle refléter des coûts fixes liés à l'implication sur les marchés internationaux moindres que ceux encourus par les entreprises industrielles, si bien que les entreprises de services moins productives peuvent plus aisément exporter et importer des biens.

3. Évolution de l'emploi entre 1997 et 2005

Le commerce international et l'investissement étranger sont souvent perçus comme des facteurs exerçant une influence considérable – et souvent négative – sur l'emploi dans les pays industrialisés. De fait, les IDE peuvent constituer une modalité de délocalisation d'activités et sont dès lors souvent associés dans les esprits à des pertes d'emplois dans ces pays. Il en va de même pour les importations, en particulier lorsque celles-ci sont liées à la sous-traitance d'une partie des activités de production dans des pays à bas coûts. Témoignant du dynamisme des entreprises, les exportations sont, en revanche, supposées être bénéfiques pour l'emploi intérieur.

L'objectif de cette section est de vérifier s'il existe effectivement des différences significatives en termes d'évolution de l'emploi entre les entreprises qui sont uniquement actives sur les marchés locaux et celles qui, à des degrés divers, sont également tournées vers les marchés internationaux.

L'analyse repose pour l'essentiel sur un examen des mouvements bruts de l'emploi: elle considère les gains et les pertes bruts d'emplois de façon séparée. Les premiers correspondent au total des emplois créés dans les entreprises ayant augmenté le nombre de leurs salariés au cours d'une période donnée, tandis que les secondes concernent les destructions d'emplois imputables aux entreprises ayant procédé à des réductions de personnel au cours de la même période. Contrairement à une approche reposant uniquement sur l'examen des variations nettes, cette méthode permet de mesurer l'ampleur des réallocations d'emplois au sein de chaque secteur et de chaque catégorie d'entreprises. De fait, il est souvent

constaté que certaines entreprises accroissent l'effectif de leur personnel au cours d'une période déterminée, tandis que d'autres, pourtant actives dans le même secteur, procèdent à des licenciements. L'importance de ce processus est toutefois susceptible de varier suivant les entreprises, certaines ayant un niveau d'emploi plus stable que d'autres.

3.1 Variations nettes, mouvements bruts et rotation des emplois

Les statistiques reprises dans le tableau 4 montrent l'importance des variations nettes de l'emploi dans l'économie belge. Dans le total des trois branches prises en considération, des créations nettes d'emplois, à hauteur en moyenne de 9.513 ETP par an, ont été observées entre 1997 et 2005. Ce résultat masque des évolutions divergentes selon les branches d'activité, d'une part, et, au sein de chacune d'entre elles, selon l'implication des entreprises dans des activités internationales, d'autre part.

Dans l'industrie manufacturière, l'emploi s'est réduit à concurrence de 7.946 ETP par an entre 1997 et 2005. Bien qu'elles ne représentent qu'environ un dixième de l'emploi du secteur, cette évolution est principalement imputable aux entreprises orientées uniquement vers le marché intérieur. Les multinationales belges et les établissements d'entreprises étrangères ont également contribué au déclin de l'emploi industriel, en réduisant leurs effectifs de respectivement 1.068 et 2.173 ETP par an. Ce déclin a toutefois été atténué par les entreprises importatrices et, de manière plus marquée, par les entreprises à la fois importatrices et exportatrices, puisque leurs effectifs se sont élargis de respectivement 656 et 2.256 ETP par an. Les variations nettes d'emplois dans les entreprises exportatrices ont pour leur part été relativement faibles.

Dans le secteur du commerce, l'emploi a crû à hauteur de 4.787 ETP par an. Toutes les catégories d'entreprises ont contribué à cette augmentation, à l'exception des entreprises purement locales, dont le nombre de salariés s'est réduit de 3.048 ETP par an. Les autres activités de services ont enregistré la hausse la plus importante de l'emploi, avec une moyenne de 12.671 ETP par an. Dans ce secteur, seules les multinationales belges ont diminué l'effectif de leur personnel. Cette évolution est toutefois principalement liée à des réductions d'emplois dans un nombre très restreint d'entreprises actives dans les transports et la communication.

Les variations nettes s'avèrent relativement modérées lorsqu'elles sont comparées aux mouvements bruts de l'emploi enregistrés au niveau des entreprises. Ceux-ci

TABLEAU 4 ÉVOLUTION NETTE DE L'EMPLOI
 (moyennes des variations annuelles entre 1997 et 2005, en ETP)

	Entreprises purement locales	Entreprises exportatrices	Entreprises importatrices	Entreprises exportatrices et importatrices	Multinationales belges	Entreprises étrangères	Total
Industrie manufacturière	-7.645	28	656	2.256	-1.068	-2.173	-7.946
Commerce de gros et de détail . .	-3.048	700	1.018	2.828	1.461	1.829	4.787
Autres services	6.152	432	1.911	2.202	-1.140	3.115	12.671
Total des trois secteurs	-4.542	1.160	3.586	7.285	-747	2.771	9.513

Source: BNB.

sont dix fois plus élevés que le résultat net, avec par an des gains de l'ordre de 113.946 ETP et des pertes de quelque 104.433 ETP. Mesurée par la somme des gains et des pertes bruts, la rotation des emplois a ainsi été de 218.378 ETP par an. Elle résulte en grande partie des réallocations d'emplois dans les services autres que ceux liés au commerce, cette branche étant, il est vrai, la principale pourvoyeuse d'emplois. Il importe par ailleurs de noter que chaque catégorie d'entreprises affiche en même temps des gains et des pertes d'emplois, même si les gains sont supérieurs aux pertes pour certaines et inférieurs pour d'autres. Dans chaque secteur, la majorité de la rotation des emplois peut être imputée aux entreprises purement locales (cf. infra).

Un examen détaillé des gains et des pertes permet en outre d'apprécier l'impact exercé par les ouvertures et les fermetures d'entreprises sur l'évolution de l'emploi. Entre 1997 et 2005, l'apparition de nouvelles entreprises a donné lieu à la création de 17.364 ETP par an, soit 15 p.c. du total des gains bruts d'emplois. La disparition d'entreprises a quant à elle entraîné la suppression de 7.827 ETP, soit 7 p.c. du total des pertes brutes d'emplois. Ces proportions ne varient pas de manière significative en fonction des branches d'activité. La majorité des emplois créés à la suite de la constitution de nouvelles sociétés est toutefois concentrée dans les entreprises purement locales, où elles ont contribué aux gains bruts d'emplois à hauteur de 23 p.c. De fait, la plupart des nouvelles entreprises ne s'engagent pas dans des relations commerciales avec des partenaires étrangers dès le début de leurs activités.

TABLEAU 5 MOUVEMENTS BRUTS DE L'EMPLOI
 (moyennes des variations annuelles entre 1997 et 2005, en ETP)

	Gains bruts (1)	Pertes brutes (2)	Variations nettes (1) - (2)	Rotation (1) + (2)
Industrie manufacturière	27.666	35.611	-7.946	63.277
dont: démographie des entreprises ⁽¹⁾	4.675	2.516	2.159	7.191
Commerce de gros et de détail	28.487	23.700	4.787	52.187
dont: démographie des entreprises ⁽¹⁾	3.949	1.554	2.395	5.503
Autres services	57.793	45.122	12.671	102.915
dont: démographie des entreprises ⁽¹⁾	8.740	3.757	4.983	12.497
Total des trois secteurs	113.946	104.433	9.513	218.378
dont: démographie des entreprises⁽¹⁾	17.364	7.827	9.537	25.191

Source: BNB.

(1) Gains bruts d'emplois dans les entreprises nouvelles et pertes brutes d'emplois dans les entreprises ayant cessé leur activité, respectivement.

3.2 Taux de gains et de pertes d'emplois

L'impact du commerce international et des investissements directs sur l'évolution de l'emploi peut être plus facilement appréhendé en calculant des taux de gains et de pertes bruts d'emplois propres à chaque catégorie d'entreprises. La méthode mise au point par Davis et Haltiwanger (1992)⁽¹⁾ est utilisée à cette fin. Les taux annuels moyens de gains et de pertes bruts calculés à l'échelle des entreprises sur la période 1997-2005 sont représentés pour les différentes catégories d'entreprises dans le graphique 3.

D'une manière générale, les taux de gains et de pertes bruts font ressortir les mêmes tendances quant à l'évolution nette de l'emploi que celles déjà décrites précédemment. Ainsi, dans l'industrie manufacturière, les pertes brutes d'emplois sont supérieures aux gains bruts dans la plupart des catégories d'entreprises, le centre du cercle les représentant étant le plus souvent situé sous la diagonale. Les pertes nettes, qui peuvent être approximées par la différence entre les taux de pertes et les taux de gains, ont été plus prononcées dans les entreprises n'exerçant aucune forme d'activité internationale. Les gains bruts d'emplois ont en revanche été plus élevés que les pertes brutes parmi les entreprises importatrices et, dans une mesure moindre, les entreprises à la fois exportatrices et importatrices. Les données suggèrent donc que les importations de biens intermédiaires par des entreprises industrielles contribuent à leur développement et, partant, à la création de nouveaux emplois.

Dans les activités de services, presque toutes les catégories d'entreprises ont créé plus d'emplois qu'elles n'en ont supprimés. Parmi les différents types d'entreprises de commerce, seules les entreprises purement locales – qui représentent la part la plus importante de l'emploi du secteur – ont réduit le nombre de leurs salariés⁽²⁾. En d'autres termes, l'implication dans les échanges extérieurs

de marchandises et l'établissement de filiales à l'étranger favorisent également le développement de ce type d'activité.

La distinction entre les entreprises impliquées dans le commerce international et celles qui ne le sont pas est moins pertinente dans le cas des autres entreprises de services. Contrairement à ce qui est observé dans le secteur du commerce, il n'existe d'ailleurs pas de différence significative en termes d'évolution nette de l'emploi entre les premières et les secondes, les gains bruts étant le plus souvent supérieurs aux pertes brutes. La seule exception concerne les multinationales belges, qui ont globalement réduit l'effectif de leur personnel entre 1997 et 2005. Comme déjà évoqué, ces pertes d'emplois ne concernent cependant qu'un nombre restreint d'entreprises de taille importante et sont surtout concentrées dans les services de transport et de communication, les multinationales belges représentant par ailleurs une part relativement faible du total de l'emploi dans les activités de services.

En résumé, dans les secteurs concernés par le commerce international de biens, à savoir l'industrie manufacturière et les activités de distribution, les exportations et, dans une mesure plus large, les importations semblent donc aller de pair avec des évolutions plus favorables en termes d'emploi. Ce résultat reflète en partie ceux d'une étude réalisée par Coucke et Sleuwaegen (2006) sur la base de données relatives aux entreprises industrielles belges. Ces auteurs démontrent que les entreprises faisant appel à des fournisseurs étrangers augmentent leurs chances de survie. Variant suivant les secteurs, la relation entre l'évolution de l'emploi et les investissements directs apparaît plus ambiguë.

Alors que, sur les graphiques, la position des cercles par rapport à la diagonale reflète l'évolution nette de l'emploi, la distance par rapport à l'origine représente l'importance des mouvements bruts. Les différences entre les entreprises purement locales et les autres types d'entreprises sont beaucoup plus marquées à cet égard. Dans chacune des trois branches d'activité, les taux de gains et de pertes d'emplois sont largement plus élevés dans les entreprises purement locales, ce qui signifie que ces entreprises affichent un taux de rotation des emplois supérieur à celui des entreprises appartenant aux autres catégories. En outre, la rotation des emplois diminue à mesure que l'ouverture aux échanges internationaux s'élargit. Ainsi, tant dans l'industrie que dans le commerce, les entreprises qui réalisent à la fois des exportations et des importations ont des taux de rotation plus faibles que les entreprises uniquement exportatrices ou uniquement importatrices. De la même façon, les entreprises étrangères et les multinationales belges ont,

(1) Pour chaque entreprise, le taux de croissance de l'emploi est calculé au moyen de la formule: $g_{i,t} = \frac{e_{i,t} - e_{i,t-1}}{n_{i,t}}$, où $e_{i,t}$ représente le nombre de salariés employés

par l'entreprise i durant l'année t et $n_{i,t} = (e_{i,t} + e_{i,t-1})/2$. Ce mode de calcul offre l'avantage de borner les taux de croissance à 2 dans le cas des ouvertures de nouvelles entreprises et à -2 dans le cas des fermetures d'entreprises. Les taux de croissance de faible ampleur demeurent quant à eux proches de ceux obtenus avec la méthode traditionnelle. Les taux de gains et de pertes propres à un groupe d'entreprises sont calculés sur la base de moyennes pondérées, par la part de chaque entreprise dans le nombre total d'emplois, des taux de croissance individuels positifs et négatifs. Les formules utilisées pour calculer les taux moyens de gains et de pertes bruts sont respectivement:

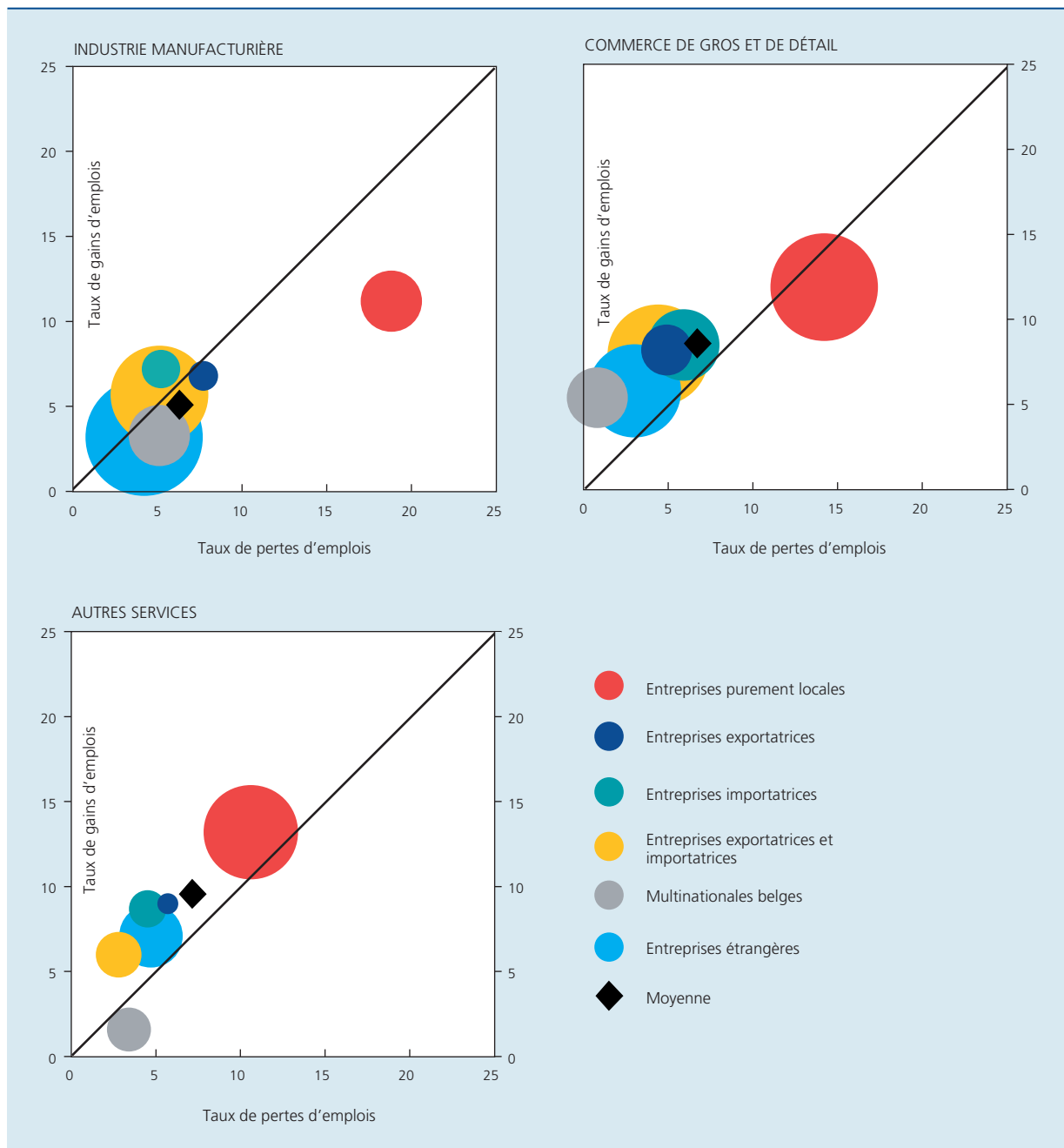
$$\text{Gains bruts}_{i,t} = \sum \frac{n_{i,t}}{N_t} g_{i,t} \quad \text{pour tout } g_{i,t} > 0$$

$$\text{Pertés brutes}_{i,t} = \sum \frac{n_{i,t}}{N_t} |g_{i,t}| \quad \text{pour tout } g_{i,t} < 0$$

où $N_t = \sum (e_{i,t} + e_{i,t-1})/2$ correspond au total des emplois dans le groupe d'entreprises en question.

(2) Il convient de noter que la réduction de l'emploi salarié dans cette catégorie d'entreprises s'est également accompagnée d'une diminution de l'emploi indépendant – qui n'est pas couvert par la base de données utilisée ici – dans le même secteur. Selon les comptes nationaux, cette baisse a été de l'ordre de 2,6 p.c. par an au cours de la période 1997-2005.

GRAPHIQUE 3 TAUX DE GAINS ET DE PERTES BRUTS D'EMPLOIS
(moyennes des pourcentages de variation annuelle entre 1997 et 2005)



Source : BNB.

Note : La taille des cercles est proportionnelle au nombre de salariés en ETP dans chaque groupe d'entreprises. Les losanges indiquent les intersections entre les taux de gains et de pertes moyens de chaque secteur, toutes catégories d'entreprises confondues. Les diagonales représentent l'ensemble des points où les taux de gains sont égaux aux taux de pertes.

en règle générale, des taux de rotation inférieurs à ceux des autres types d'entreprises.

La volatilité plus importante de l'emploi dans les entreprises orientées uniquement vers le marché belge peut induire une incertitude plus grande quant au maintien des

postes de travail occupés par les salariés. Le commerce international et, dans une mesure plus large, les relations d'investissement direct avec l'étranger tendent, quant à eux, à réduire cette incertitude. La rotation moindre des emplois dans les entreprises actives à l'échelon international suggère qu'une présence simultanée sur des marchés

différents aide à limiter le risque pour les entreprises. Dans le cas des entreprises exportatrices, cela permet de compenser une éventuelle atonie de la demande locale par une croissance des ventes plus dynamique sur des marchés étrangers. Cette notion de diversification du risque est aussi applicable aux importateurs, qui peuvent substituer des biens intermédiaires produits par un sous-traitant situé à l'étranger à ceux disponibles auprès de fournisseurs locaux pour faire face à de possibles augmentations des prix ou à une pénurie des inputs vendus par ceux-ci. Les entreprises multinationales sont celles pour lesquelles les possibilités de diversification sont les plus larges. De fait, elles sont en général présentes sur un nombre plus important de marchés que les entreprises exportatrices ne disposant pas de filiales en dehors de leur pays d'origine.

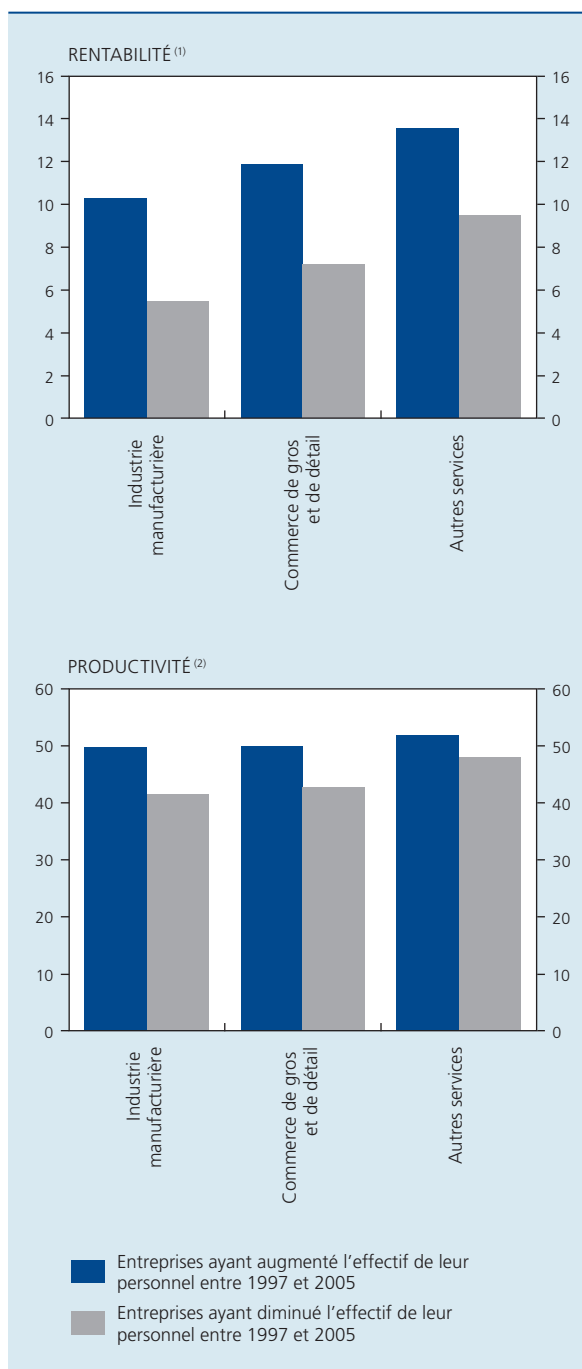
4. Analyse économétrique

Les résultats de l'analyse descriptive présentée dans la section précédente ont mis en exergue des évolutions en matière d'emploi qui diffèrent en fonction du degré d'internationalisation des entreprises. Il va cependant de soi que les gains et les pertes d'emplois peuvent être affectés par d'autres facteurs que le commerce extérieur et les IDE.

Ces facteurs peuvent notamment être liés à l'environnement économique, lequel dépend par exemple de la situation conjoncturelle et de la branche dans laquelle l'entreprise exerce son activité, certaines branches présentant des perspectives de développement plus favorables que d'autres. La manière dont une entreprise fait évoluer l'effectif de son personnel est aussi largement dépendante de ses caractéristiques propres, telles que son niveau de rentabilité. Ainsi, les entreprises les plus rentables sont davantage susceptibles de dégager de nouvelles ressources financières pour se développer et créer de nouveaux postes de travail, tandis que les entreprises les moins rentables sont plus souvent amenées à réduire leurs activités, voire à y mettre fin, entraînant des pertes d'emplois. Il en va de même pour les capacités compétitives des entreprises et l'efficacité avec laquelle elles organisent leur chaîne de production, les entreprises les plus productives ayant des perspectives de rentabilité plus prometteuses.

Ces assertions sont confirmées par les données. En effet, les entreprises ayant augmenté le nombre de leurs employés entre 1997 et 2005 ont généralement des niveaux de rentabilité et de productivité supérieurs à ceux des entreprises qui ont réduit le nombre de leurs salariés au cours de la même période. Le lien est cependant plus prononcé en ce qui concerne la rentabilité.

GRAPHIQUE 4 LIEN ENTRE ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, RENTABILITÉ ET PRODUCTIVITÉ
(valeurs médianes)



Source : BNB.

(1) Mesurée sur la base du rapport entre les bénéfices de l'exercice après impôts et les fonds propres.

(2) Mesurée sur la base de la valeur ajoutée par employé en équivalent temps plein et exprimée en milliers d'euros.

Une autre caractéristique pouvant être associée à des évolutions différenciées de l'emploi entre plusieurs entreprises est leur taille, celle-ci étant le reflet de leur stade de développement. En règle générale, les entreprises de taille

importante sont souvent plus anciennes et mieux ancrées sur leurs marchés que celles qui débutent leurs activités. Elles affichent dès lors des perspectives de croissance moins incertaines, ce qui leur permet d'offrir une plus grande stabilité d'emploi à leurs salariés. Les entreprises qui débutent leurs activités ont, quant à elles, tendance à accroître plus rapidement le nombre de leurs employés durant les premières années de leur existence, si elles parviennent à s'imposer sur un marché. En revanche, elles détruisent proportionnellement plus de postes de travail en cas d'échec.

En contrôlant les effets exercés par ces différents facteurs, l'analyse économétrique permet d'obtenir une évaluation plus fiable de l'impact du commerce extérieur et des IDE sur l'évolution de l'emploi. L'approche suivie ici consiste à estimer par la méthode des moindres carrés ordinaires une série d'équations liant l'évolution de l'emploi dans chaque entreprise à son degré d'implication sur les marchés internationaux, ainsi qu'aux autres facteurs évoqués plus haut. L'équation du taux de croissance de l'emploi dans une entreprise individuelle, désignée par l'indice « i », est donc spécifiée comme suit :

$$g_{i,t} = \alpha + \beta \text{type}_{i,t} + \gamma \text{taille}_{i,t} + \delta \text{rentabilité}_{i,t} + \eta \text{productivité}_{i,t} + \theta \text{branche}_i + t + \varepsilon_{i,t}$$

où $g_{i,t}$ représente le taux de croissance de l'emploi dans l'entreprise au cours de l'année t , calculé au moyen de la méthode de Davis et Haltiwanger.

Les résultats pour les différentes catégories d'entreprises reprises sous la variable « type », à savoir les entreprises exportatrices, les entreprises importatrices, celles qui sont à la fois exportatrices et importatrices, les multinationales belges et les établissements d'entreprises étrangères sont exprimés en différence de taux de croissance par rapport à la catégorie des entreprises purement locales, qui fait office de référence.

En ce qui concerne les autres variables explicatives, la variable « taille » est mesurée sur la base du nombre d'emplois, la rentabilité au moyen du ratio entre les bénéfices de l'exercice après impôts et les fonds propres. La productivité est, quant à elle, définie comme la valeur ajoutée par travailleur. Enfin, la variable « branche », qui constitue un ensemble de variables binaires pour chaque branche d'activité de la nomenclature NACE à quatre chiffres, et la variable temporelle « t », ont été incluses parmi les variables explicatives afin de contrôler les effets sectoriel et conjoncturel.

Cette équation a été estimée tant pour les taux de croissance nette de l'emploi que pour les taux de gains et de pertes bruts. L'objectif poursuivi est de permettre une meilleure identification des canaux par lesquels le commerce international et les IDE influent sur l'évolution de l'emploi. Les résultats des estimations, réalisées pour chacun des trois secteurs pris en considération, sont présentés dans le tableau 6. Afin de s'assurer de leur robustesse, les mêmes estimations ont été menées sur la base d'un échantillon excluant les ouvertures et les fermetures d'entreprises.

D'une manière générale, les résultats économétriques confirment ceux de l'analyse descriptive. Après contrôle des effets exercés par les autres facteurs, les entreprises actives sur les marchés étrangers affichent dans la plupart des cas une croissance nette de l'emploi significativement supérieure à celle des entreprises purement locales. En d'autres termes, la participation d'une entreprise aux échanges extérieurs de biens et/ou à des relations d'investissement direct va effectivement le plus souvent de pair avec une progression plus importante du nombre de ses employés.

En tenant compte des ouvertures et des fermetures d'entreprises, les résultats obtenus pour l'industrie manufacturière indiquent une croissance de l'emploi plus forte parmi les firmes importatrices, avec un taux de variation annuelle du nombre de salariés supérieur de 5,9 points de pourcentage à celui des entreprises purement locales. Cette différence est également très importante dans les entreprises qui sont à la fois exportatrices et importatrices, dont le surcroît de croissance de l'emploi s'élève à 5,2 points de pourcentage. Elle est moindre dans les entreprises uniquement exportatrices, dont la croissance de l'emploi n'est supérieure à celle des entreprises purement locales qu'à hauteur de 1,9 point de pourcentage. Par ailleurs, le fait qu'une entreprise industrielle détienne des filiales à l'étranger ou qu'elle soit elle-même détenue, en partie ou en totalité, par une entreprise étrangère est également associé à une progression plus forte de l'emploi. Cela signifie notamment que la mise en place de filiales à l'étranger par des entreprises industrielles belges ne nuit en général pas au maintien de postes de travail en Belgique mais, au contraire, tend à y accélérer le développement de leurs activités.

Le surcroît de croissance de l'emploi lié au commerce international et aux IDE est moins élevé dans les activités de services que dans l'industrie, mais reste toujours plus important dans les entreprises importatrices, qu'elles soient également exportatrices ou non. Dans le cas du secteur du commerce, il est non significatif pour les multinationales belges et les établissements d'entreprises

TABEAU 6 IMPACT DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES SUR LES GAINS ET LES PERTES D'EMPLOIS

(estimations par la méthode des moindres carrés ordinaires sur la période 1998-2005; coefficients exprimés en points de pourcentage)

	Résultats incluant les ouvertures et les fermetures d'entreprises			Résultats excluant les ouvertures et les fermetures d'entreprises		
	Taux de gains nets d'emplois	Taux de gains bruts d'emplois	Taux de pertes brutes d'emplois	Taux de gains nets d'emplois	Taux de gains bruts d'emplois	Taux de pertes brutes d'emplois
Industrie manufacturière						
Entreprises exportatrices	1,9	-6,9	-14,0	6,7	-0,8	-15,7
Entreprises importatrices	5,9	-5,2	-17,5	9,9	-	-18,8
Entreprises exportatrices et importatrices	5,2	-6,8	-19,6	9,7	-0,8	-21,4
Multinationales belges	4,2	-10,0	-23,0	8,2	-4,1	-23,4
Entreprises étrangères	2,6	-12,4	-23,8	7,5	-5,0	-24,6
Commerce de gros et de détail						
Entreprises exportatrices	1,7	-7,4	-13,5	7,0	-0,9	-15,4
Entreprises importatrices	3,1	-6,6	-16,4	8,3	-	-17,8
Entreprises exportatrices et importatrices	2,4	-7,5	-16,9	8,4	-	-19,6
Multinationales belges	-	-10,1	-16,6	3,7	-4,0	-18,1
Entreprises étrangères	-	-10,2	-19,0	4,9	-2,8	-19,9
Autres services						
Entreprises exportatrices	-	-7,0	-11,5	5,3	-	-12,3
Entreprises importatrices	2,5	-4,8	-10,2	7,2	1,4	-11,4
Entreprises exportatrices et importatrices	1,6	-6,5	-11,7	7,4	1,0	-13,2
Multinationales belges	-4,7	-11,4	-12,2	-	-2,9	-9,4
Entreprises étrangères	-5,4	-10,0	-9,5	-1,2	-4,0	-9,6

Notes: Les chiffres mentionnés dans ce tableau s'interprètent en termes de différence par rapport aux entreprises purement locales. Les tirets correspondent aux coefficients dont la valeur n'est pas significativement différente de zéro à un niveau de 5 p.c., c'est-à-dire les cas où l'impact sur l'emploi du type d'activité internationale concerné n'est pas significativement différent de celui d'une activité purement locale. Par souci de concision, les coefficients relatifs à la taille des entreprises, à la rentabilité et à la productivité, ainsi que ceux liés aux effets propres à chaque branche d'activité et aux effets temporels ne sont pas repris.

étrangères, c'est-à-dire que ceux-ci augmentent leur effectif au même rythme que les entreprises purement locales. Dans les autres activités de services, ils le font même à un rythme inférieur.

Les estimations des équations distinctes pour les gains et les pertes bruts d'emplois confirment, eux aussi, l'un des constats de l'analyse descriptive, à savoir que les entreprises actives sur les marchés internationaux se caractérisent par une volatilité de l'emploi inférieure à celle des entreprises purement locales et ce tant dans l'industrie manufacturière que dans les services. De fait, les coefficients attachés aux différents types d'entreprises indiquent que celles ayant des liens commerciaux ou d'investissement direct avec l'étranger ont, en moyenne, des taux de gains et de pertes d'emplois beaucoup moins élevés que les entreprises purement locales, indépendamment de l'effet

de taille. Dans l'industrie manufacturière et le commerce, cet effet est plus marqué pour les multinationales belges et les établissements d'entreprises étrangères, où les rotations des emplois sont par conséquent plus faibles. Les résultats économétriques montrent aussi que l'incidence positive du commerce extérieur et des IDE sur l'évolution de l'emploi s'exerce davantage au travers d'une réduction des pertes d'emplois, leur effet étant plus sensible sur les pertes brutes d'emplois, qu'au travers d'une augmentation des gains.

Les résultats diffèrent quelque peu s'il est fait abstraction des ouvertures et des fermetures d'entreprises. Par rapport à ceux obtenus sur la base de l'échantillon les incorporant, les différences les plus frappantes concernent les coefficients des équations relatives aux taux de gains nets et bruts d'emplois, qui sont plus élevés. En effet, la

catégorie des entreprises purement locales concentrant une grande partie des entreprises nouvellement créées, l'exclusion des mouvements dus à la démographie des entreprises a principalement pour résultat de réduire les taux de rotation des emplois pour cette catégorie. En corollaire, par rapport à cette référence, les résultats des autres catégories d'entreprises sont rehaussés.

En dépit de ces différences, les conclusions concernant les effets du commerce extérieur et des IDE sur l'évolution de l'emploi dans les entreprises restent identiques. Les constats d'une croissance de l'emploi plus élevée et d'une rotation des emplois plus faible dans les entreprises actives sur le plan international peuvent donc être considérés comme robustes.

Conclusion

Traditionnellement, le rôle des échanges extérieurs dans le fonctionnement de l'économie est examiné selon une approche macroéconomique. Elle porte notamment sur la position globale de l'économie en matière d'ouverture internationale, de compétitivité ou de performances à l'exportation. À l'instar d'autres champs de la recherche économique, il apparaît qu'une approche microéconomique permet de renforcer les fondements de cette analyse, en prenant en compte la diversité des situations individuelles des entreprises.

Les résultats présentés ici pour la Belgique confirment largement ceux disponibles pour d'autres pays. Par le croisement des données de la Centrale des bilans, du commerce extérieur et de l'enquête sur les investissements directs, ils reposent sur un échantillon très large – voire presque exhaustif – de sociétés non financières, là où d'autres études concernent plutôt les grandes entreprises de l'industrie manufacturière.

Les résultats montrent que seule une proportion relativement réduite des entreprises établies en Belgique est impliquée dans le commerce international. Une part encore plus faible d'entre elles appartient à des groupes multinationaux. Ces entreprises se distinguent cependant par un niveau de productivité plus élevé et par une taille plus grande que les entreprises orientées exclusivement sur le marché local.

Par ailleurs, même en contrôlant les effets d'autres facteurs tels que la branche d'activité, la situation conjoncturelle ou la taille de l'entreprise, il en ressort que les entreprises entretenant des liens commerciaux ou d'investissement direct avec l'étranger se démarquent par une croissance plus élevée de l'emploi. Cette différence est

plus particulièrement prononcée en ce qui concerne les entreprises importatrices, que celles-ci opèrent dans l'industrie ou dans le secteur du commerce. Les entreprises importatrices ont ainsi quelque peu atténué le déclin de l'emploi dans l'industrie belge. Cela suggère que le recours à la sous-traitance internationale permet aux entreprises d'orienter leur production vers des produits à plus haute valeur ajoutée, pour lesquels elles disposent de meilleurs avantages compétitifs. Il convient toutefois de préciser que les résultats relatifs aux gains et aux pertes d'emplois exposés dans cet article peuvent présenter des tendances qui divergent en fonction des niveaux de qualification des salariés. La sous-traitance internationale, comme l'implantation d'unités de production à l'étranger, peut en effet donner lieu à une augmentation de la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée au détriment de celle disposant d'un niveau de qualification moins élevé.

Cette étude met également au jour une relation robuste entre les activités internationales des entreprises belges et un taux de rotation plus bas des emplois. Les entreprises multinationales et les entreprises impliquées dans le commerce extérieur affichent, en moyenne, des taux de gains et de pertes d'emplois d'une ampleur moindre que ceux des entreprises tournées uniquement vers les marchés locaux. Cette volatilité plus limitée de l'emploi peut être attribuée aux possibilités de diversification offertes aux entreprises présentes, en plus du marché intérieur, sur les marchés étrangers. Du fait de cette diversification, tant le commerce extérieur que les investissements directs permettent aux salariés de bénéficier d'emplois plus stables.

Au total, les résultats indiquent donc que les entreprises qui s'inscrivent dans la tendance à la globalisation obtiennent de meilleurs résultats que celles qui l'ignorent. Toutefois, les coûts initiaux liés à l'ouverture internationale leur imposent d'avoir au préalable atteint un niveau de productivité suffisant. Pour favoriser le développement extérieur, et partant asseoir les activités et l'emploi dans l'économie, l'action des entreprises et des pouvoirs publics devrait donc porter à la fois sur l'accroissement de la productivité et sur la réduction des barrières aux échanges extérieurs.

Bibliographie

Arnold J.M. et K. Hussinger (2005), *Export behaviour and firm productivity in German manufacturing: A firm-level analysis*, Review of World Economics, 141(2), 219-243.

Aw B.Y. et A.R. Hwang (1995), *Productivity and the export market: A firm-level analysis*, Journal of Development Economics, 47(2), 313-332.

Bernard A.B. et J. Bradford Jensen (1995), *Exporters, jobs and wages in U.S. manufacturing, 1976-87*, Brookings Papers on Economic Activity: Microeconomics, 67-119.

Coucke K. et L. Sleuwaegen (2006), *Exit in globalising industries: The role of international (out)sourcing*, Vlerick Leuven Gent Working Paper Series 2006/14.

Davis S.J. et J.C. Haltiwanger (1992), *Gross job creation, gross job destruction, and employment reallocation*, Quarterly Journal of Economics, 107(3), 819-863.

Girma S., H. Gorg et E. Strobl (2004), *Exports, international investment, and plant performance: Evidence from a non-parametric test*, Economic Letters, 83, 317-324.

Girma S., R. Kneller et M. Pisu (2005), *Export versus FDI: An empirical test*, Review of World Economics, 141(2), 193-218.

Helpman E., M. Melitz et S. Yeaple (2004), *Export versus FDI with heterogeneous firms*, American Economic Review, 94(1), 300-316.

Kasahara H. et B. Laphan (2007), *Does the use of imported intermediates increase productivity? Plant level evidence*, mimeo, The University of Western Ontario.

Melitz M.J. (2003), *The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity*, Econometrica, 71(6), 1695-1725.

Pisu M. (2008), *Job creation, job destruction and firms' international trade involvement*, NBB, Working Paper, 130.